



**Chambre
des Députés**
GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG

N°8461

PROJET DE LOI

**portant approbation de l'Accord-cadre avancé entre
l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part,
et la République du Chili, d'autre part, fait à Bruxelles,
le 13 décembre 2023**

*

Article unique. Est approuvé l'Accord-cadre avancé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part, fait à Bruxelles, le 13 décembre 2023.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 26 juin 2025

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler